

CERTIFICAT ATTESTANT LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

(PROJETS DE RÈGLEMENTS NUMÉRO 04-26, 05-26, 06-26, 07-26, 09-26
ET LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 10-26)

Je soussigné, Jean Bourret, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Roxton Pond, atteste qu'une assemblée publique de consultation s'est tenue conformément à la loi, le mercredi 27 mai 2026, à 18 h 30, à l'hôtel de ville situé au 901, rue Saint-Jean, Roxton Pond (Québec) J0E 1Z0.

Ladite assemblée publique de consultation, présidée par M. Pierre Fontaine, maire, a porté sur :

- le projet de règlement numéro 04-26 modifiant le Règlement numéro 02-22 de permis et certificats;
- le projet de règlement numéro 05-26 modifiant le Règlement numéro 22-14 sur les dérogations mineures aux dispositions des règlements de zonage et de lotissement de la Municipalité de Roxton Pond;
- le projet de règlement numéro 06-26 modifiant le Règlement numéro 05-24 sur les usages conditionnels;
- le projet de règlement numéro 07-26 modifiant le Règlement numéro 24-14 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;
- le projet de règlement numéro 09-26 régissant l'utilisation extérieure des pesticides et des engrais (abroge et remplace le Règlement numéro 07-25 portant le même titre);
- le premier projet de règlement numéro 10-26 régissant la démolition d'immeubles.

Les seules personnes présentes lors de cette assemblée furent :

- Monsieur Pierre Fontaine, maire;
- Monsieur Serge Bouchard, conseiller municipal du district 3;
- Madame Eve de la Chevrotière, inspectrice municipale;
- Madame Audrey Archambault, adjointe au greffe et aux finances.

Les documents présentés lors de cette assemblée ont été déposés sur le site Internet municipal dans la section des procès-verbaux.

Il est à noter que les avis publics annonçant cette assemblée de consultation ont été publiés et affichés conformément à la législation provinciale ainsi qu'à la réglementation municipale.

DONNÉ à Roxton Pond, province de Québec, ce 29 mai 2026.

Le directeur général et greffier-trésorier,


Jean Bourret